

Programme de la Formation

Se préparer à la RE2020 : basse-énergie, bas carbone - nouveau programme

2 jours soit 14 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

La construction bas carbone pourrait bientôt s'imposer, de gré ou de force ; prenez les devants !

Le climat change et se réchauffe sensiblement, du fait des activités humaines récentes et son ampleur ne fait qu'augmenter : cette affirmation est désormais acquise. Il est urgent d'agir, chacun à son niveau, autant que possible.

L'architecte, qui tient un rôle déterminant de conception dans l'acte de construire, dispose d'un fort levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre au travers de la performance carbone des projets qu'il élabore.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Présenter l'état des lieux des contraintes réglementaires et des annonces d'incitations prochaines (loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, décret bâtiments exemplaires, bonus de constructibilité, label « énergie-carbone », etc...)

- Donner à l'architecte des ordres de grandeurs de l'impact relatif de chaque étape de la conception, réalisation, et vie en oeuvre d'un projet, avec sur chaque poste un aperçu de sa latitude relative à en modifier l'impact.

- Apprendre à utiliser la grille du Barème Carbone, système simplifié d'auto-évaluation de l'impact carbone d'un projet amont et support de la performance carbone d'un projet détaillé.

PUBLIC CIBLE

Architectes, chargés d'affaires de maîtrises d'ouvrages.

PRÉREQUIS

Notions générales sur la conception et mise en oeuvre des projets de bâtiments

Ouverture d'esprit sur l'impact environnemental global des projets

Aucune compétence particulière sur la Réglementation Thermique

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation. Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous différents formats (quiz, exercices, jeux de rôle et/ou échanges oraux).

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation.** La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation. Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse individuelle du participant.

Module
Bas carbone

2 jours soit 14 heures de formation

Modalité d'apprentissages :

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la session, le stagiaire sera en capacité de :

- identifier les contraintes réglementaires et les annonces d'incitations prochaines
- se référer aux ordres de grandeurs de l'impact relatif de chaque étape de la conception, réalisation, et vie en œuvre d'un projet, avec sur chaque poste un aperçu de sa latitude relative à en modifier l'impact.
- utiliser la grille du Barème Carbone, système simplifié d'auto-évaluation de l'impact carbone d'un projet amont et support de la performance carbone d'un projet détaillé.

FORMATEUR(S)

SESOLIS Bernard - Ingénieur énergéticien spécialisé en bâtiments climatiques, méthodes de calcul, réglementation.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique utilisée repose sur l'analyse de cas concrets de complexité croissante, enrichis par les apports expérimentiels de chacun des participants.

Certaines sessions sont proposées à distance - voir programmation - En application du décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes et à distance

Équipement technique nécessaire : connexion en filaire, casque et l'application Gotomeeting [matériel compatible à vérifier ici](#)

PROGRAMME

Point 1 : contexte général et enjeux

Point 2 : expérience E+C- et la future RE 2020

Point 3 : quels moyens conceptuels, quelles stratégies pour la basse énergie et le bas carbone

Point 4 : des options techniques (isolation, vitrages, ventilation, systèmes chauffage, froid, ECS, éclairage, EnR, récupérations)

Point 5 : comportements et usages